



Déclaration liminaire des élu-e-s certifié-e-s CGT- Educ'action à la FPMA sur le mouvement intra du 10 juin 2015

Pour l'ouverture de ces FPMA sur le mouvement nous tenons à exprimer notre désaccord sur la réforme du collège, le mal-être enseignant et les conséquences sur le mouvement et la volonté de certains collègues de quitter au plus vite certains établissements.

LA CGT EDUC' ACTION se mobilise contre cette pseudo réforme du collège imposée de force par le ministère sans discussion ni négociation. Cependant, nous considérons qu'une réelle réforme est nécessaire, réforme qui doit permettre au collège d'être le pivot d'une école émancipatrice obligatoire de 3 à 18 ans ! Pour cela il est nécessaire de travailler autrement avec des moyens à la hauteur d'une véritable construction pédagogique pour tous les élèves.

Tout comme cette réforme du collège, la circulaire de rentrée n'a pas été discutée avec les organisations syndicales. Or elle est le reflet d'une dégradation toujours plus importante du service public d'éducation. En effet, dès la rentrée prochaine c'est la voie professionnelle qui est ciblée avec un développement de l'apprentissage dans les EPLE. Un réel mépris du ministère pour les formations professionnelles initiales sous statut scolaire. La CGT EDUC' ACTION s'oppose fermement à cette intrusion de l'apprentissage !

Ce non-respect du travail réalisé par les enseignants et l'ensemble des personnels se répercute sur les conditions de travail toujours plus dégradées ! Nous ne pouvons nier les suicides de nos collègues dans le département cette année.

Une souffrance au travail toujours plus importante qui doit faire l'objet d'une reconnaissance et d'une réelle prise en charge pour y remédier.

Sans en arriver à des situations extrêmes de nombreux collègues tentent par tous les moyens de quitter au plus vite certains établissements.

L'inquiétante multiplication des cas médicaux est un des symptôme qui a des répercussions sur un mouvement déjà très limité.

Cependant, si les DGH étaient plus conséquentes cela permettrait des créations de postes en nombre et ainsi des possibilités de mutation plus grandes.

Ainsi nous pourrions travailler dans de meilleures conditions et mener à bien une véritable politique publique d'éducation.